

Inauguration du parking de covoiturage de l'échangeur de Grans (A54)

La première aire de covoiturage autoroutière des Bouches-du-Rhône est inaugurée lundi 28 novembre 2016 par Nicolas Isnard, Président du Conseil de Territoire du Pays Salonais, Yves Vidal maire de Grans, 1er Vice-président du Conseil de territoire Istres Ouest Provence, représentant le Président François Bernardini, et Jérôme Pissonnier, Directeur Régional de VINCI Autoroutes.



L'aboutissement d'un projet porté par trois partenaires

Ce nouveau parking de covoiturage, situé au niveau de l'échangeur autoroutier de Grans (n°14) à proximité de l'A54, est l'aboutissement d'une collaboration fructueuse entre les Territoires du Pays Salonais et d'Istres-Ouest-Provence, intégrés à la Métropole Aix-Marseille-Provence et VINCI Autoroutes. Il se concrétise ce lundi 28 novembre, par l'inauguration d'un parking de 70 places, dédiée aux covoitureurs.

Ce nouveau parking s'inscrit pleinement dans la volonté de VINCI Autoroutes d'optimiser les usages de l'autoroute en favorisant le développement des modes de transport collectifs et l'utilisation partagée du véhicule individuel.

Un parking qui répond aux attentes des covoitureurs.

Les 70 places du parking de covoiturage de Grans sont accessibles à l'aide d'une carte bancaire ou d'un badge de Télépéage, et sécurisées par un système de vidéo surveillance. Ce parking dispose d'un « arrêt-minute » accessible aux voitures, d'un abri d'attente, d'un espace de stationnement pour

les deux roues et de deux places de stationnement réservées aux personnes à mobilité réduite. Il est également éclairé la nuit et délimité par des clôtures.

Ce parking est destiné à tous ceux qui utilisent l'autoroute pour leurs déplacements professionnels ou pour les trajets domicile - travail.

Un stationnement gratuit pour le covoiturage quotidien

Afin de favoriser le covoiturage, notamment lié aux déplacements domicile-travail, le stationnement d'une durée continue inférieure à 24 heures sera gratuit.

Afin d'éviter les phénomènes de « voitures ventouses » contraires à l'objectif initial de favoriser le covoiturage, une tarification progressive est proposée, avec un tarif adapté à la durée de stationnement.

Durées de stationnement	Tarifs TTC
1 journée (1 à 24h)	Gratuit
2 jours	2 €
3 jours	5 €
4 jours	10 €
Jour supplémentaire	10 €
Week-end (du vendredi 17h au lundi 9h)	4 €
Absence de justificatif d'entrée	10 €

Un investissement porté par VINCI Autoroutes et les collectivités territoriales

Le montant total d'investissement du projet s'élève à **700 000 € HT**, répartis de la manière suivante :

- VINCI Autoroutes : 500 000 € (72 %)
- Territoire du Pays Salonais : 150 000 € (21 %)
- Territoire Istres-Ouest Provence : 50 000 € (7%).

S'engager pour accompagner le développement du covoiturage

La pratique du covoiturage augmente et se développe notamment aux abords des échangeurs autoroutiers. C'est pourquoi **VINCI Autoroutes s'implique aux côtés des collectivités territoriales pour encourager la pratique du covoiturage, en proposant son savoir-faire pour la création et la gestion d'infrastructures adaptées**, réaffirmant ainsi son rôle d'acteur de la mobilité durable, favorisant le partage de l'autoroute et répondant à une demande croissante des usagers.

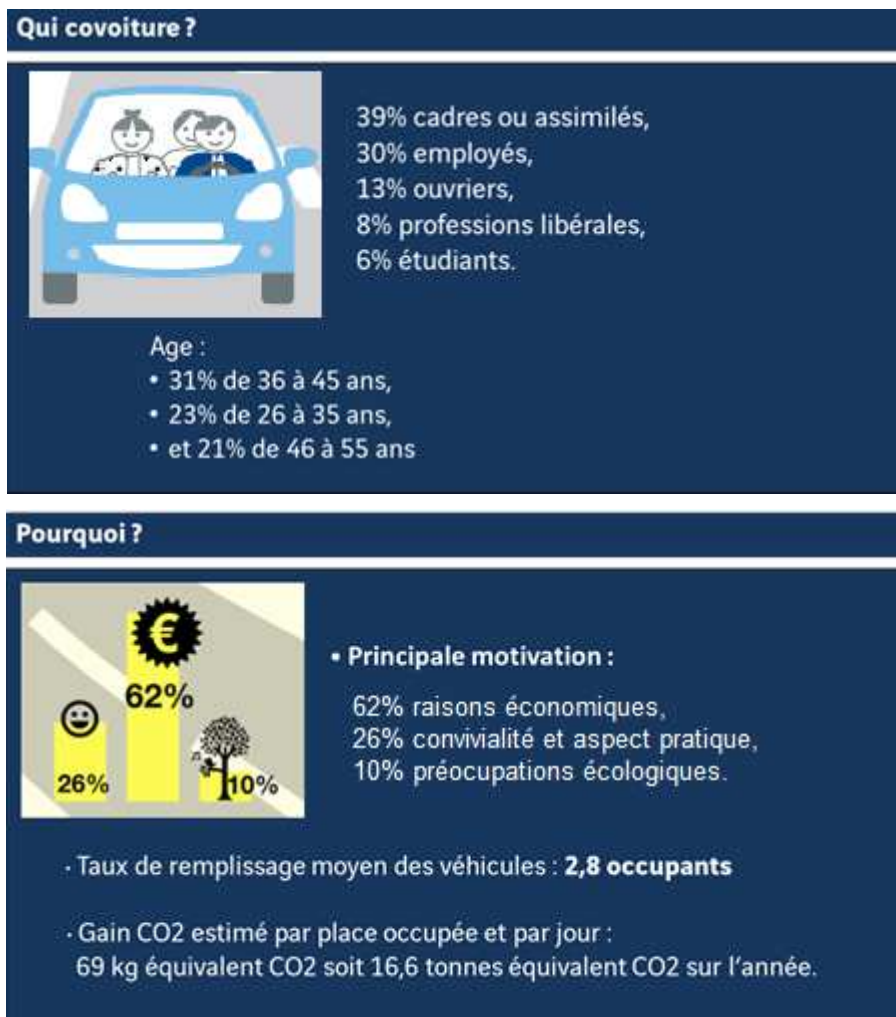
Selon une étude de terrain réalisée par VINCI Autoroutes en juin 2015 auprès des utilisateurs des parkings de covoiturage en service sur son réseau, 84% d'entre eux covoiturent pour des déplacements liés à l'activité professionnelle.

Au total, près de 8 utilisateurs sur 10 covoiturent au moins une fois par mois.

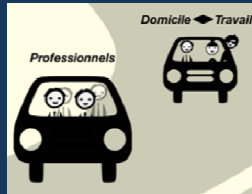
VINCI Autoroutes propose aujourd'hui 1 928 places de covoiturage réparties sur 24 parkings dédiés.

En outre, l'abonnement télépéage « Temps Libre Covoiturage » a déjà été adopté par plus de 50 000 utilisateurs. La formule télépéage « Temps Libre Covoiturage » VINCI Autoroutes offre la gratuité des frais de gestion dès le premier covoiturage effectué dans le mois, réservé sur BlaBlaCar et effectué sur une autoroute concédée.

Quelques données sur le covoiturage



Pour quel type de trajet ?



84% des utilisateurs des parkings de covoiturage, covoiturent pour des déplacements liés à leur activité professionnelle :

- 34% pour des trajets domicile-travail,
- 50% pour des missions professionnelles.

En moyenne, le trajet domicile-travail en covoiturage est de 122 km, même si 38% des parcours sont moins longs (entre 30 et 70 km).

53% des personnes qui covoiturent pour des raisons professionnelles le font au moins une fois par semaine :

- 26 % tous les jours ouvrés,
- 17 % plusieurs fois par semaine,
- 10 % au moins une fois par semaine.

CONTACTS PRESSE :

Laurent NOE, VINCI Autoroutes

Tél. : 06 87 75 37 40 – laurent.noe@vinci-autoroutes.com

Stéphane GIREAU, Métropole Aix-Marseille-Provence

Tél. : 06 32 87 19 86 – stephane.gireau@ampmetropole.fr

Laetitia ZUGNA, Territoire du Pays Salonais

06 26 29 32 21 – laetitia.zugna@ampmetropole.fr

Mokhtar BENAOUA – Territoire Istres Ouest-Provence

06 34 36 94 80 – mokhtar.benaouda@ampmetropole.fr

A propos des Territoires du Pays Salonais et d'Istres Ouest Provence

Dans le cadre du travail mené en 2015 sur le projet de territoire, le thème de la mobilité a régulièrement fait l'objet de discussions au sein des groupes de travail. Cette participation financière de 200 000 € est donc le point de départ d'une réflexion plus globale sur les modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle sur notre territoire.

A propos de VINCI Autoroutes

Premier opérateur d'autoroutes en concession en Europe, VINCI Autoroutes accueille chaque jour plus de 2 millions de clients sur les réseaux de ses quatre sociétés concessionnaires : ASF, Cofiroute, Escota et Arcour. VINCI Autoroutes est partenaire dans la durée de l'Etat concédant, au service des politiques d'aménagement du territoire et pour satisfaire les besoins de mobilité de ses clients.

Chiffres clés : Réseau de 4 398 km d'autoroutes – 189 aires de services – 268 aires de repos – 322 gares de péage.

Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7), www.vinci-autoroutes.com, facebook.com/VINCIAutoroutes, Twitter @VINCIAutoroutes, www.fondation.vinci-autoroutes.com, ou par téléphone au 3605, 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel)